

Les augmentations de salaires vont se renforcer en 2023

« Vers des augmentations records des salaires », titre **La Croix** alors qu'en 2022, poussées par l'inflation, les entreprises ont dû revoir à la hausse les salaires. Face à la grogne sociale, elles se préparent à de nouvelles augmentations en 2023, mais encore inférieures à la hausse des prix. Au total, à poste égal, les entreprises auraient consenti des augmentations de 3 % selon le cabinet spécialisé WTW. De 3,5 % selon le cabinet de conseil LHH, qui souligne des écarts entre l'agroalimentaire (+ 3,5 %), l'industrie (+ 3,2 %). « Cela correspond aux tensions de recrutement et au besoin d'attractivité des secteurs », explique Delphine Landeroin, directrice de projets sur place. « En 2022, elles avaient déjà multiplié leurs budgets d'augmentation par deux. Cela va encore se renforcer en 2023 », estime Delphine Landeroin qui prévoit aussi 4 % d'augmentation l'an prochain. De son côté, l'Insee table sur une augmentation du salaire moyen de 1,2 % au premier trimestre 2023 et de 1,1 % au second. « Ce dynamisme serait porté par la prise en compte des hausses de prix à la consommation dans les négociations salariales de début d'année », estime l'Insee. (La Croix, p.11)